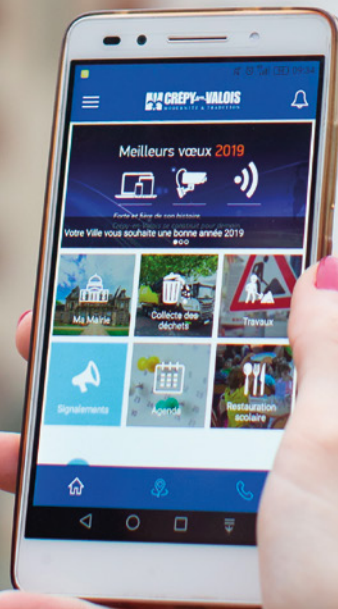


MAGAZINE D'INFORMATION MENSUEL CREPY-EN-VALOIS

Crepy mag & infos

FÉVRIER 2019 N°456 | ECONOMIE · SOCIAL · CULTURE · SPORT · PROJETS DE VILLE · RETROUVONS-NOUS SUR WWW.CREPYENVALOIS.FR

**APPLICATION
MOBILE :
VIVEZ VOTRE
VILLE**





N° 456 SOMMAIRE

NOUVELLE ANNÉE, NOUVEAUX PROJETS LE DOSSIER

Crépy-en-Valois accueille 2019 sous le signe de la concrétisation. Pleins feux sur les projets à venir.

VOTRE VILLE EN 1 CLIC ACTU VILLE

C'est officiel, Crépy-en-Valois a lancé son application mobile ! Découvrez ses nombreuses fonctionnalités.

UN MAIRE À L'HONNEUR CULTURE

La SHAV met en lumière Michel Dupuy (1918-2001), ancien Maire de Crépy-en-Valois, à travers une exposition.

CÉDRIC VEIGA RIOS FAIT LE GRAND SAUT SPORT

À 33 ans, ce Crépynois est champion du monde de parachutisme. Il lève le voile sur son parcours impressionnant. Rencontre.

ÉDITO

La traditionnelle cérémonie des vœux à la population s'est déroulée il y a quelques semaines déjà. Lors de cette manifestation, de nombreuses personnalités élues de la Région, du Département et de la Communauté de Communes du Pays de Valois ont répondu présent à mon invitation. Sans oublier le député de notre circonscription et nos sénateurs de l'Oise. Je les remercie vivement de leur présence qui marque une reconnaissance certaine pour notre ville et ses habitants mais aussi pour le travail de l'équipe municipale en place que j'ai l'honneur de mener.

La cérémonie des vœux est toujours le moment pour un maire de faire la rétrospective de l'année qui vient de s'écouler et de présenter les projets pour l'année à venir. Et des projets il y en aura pour Crépy-en-Valois. En 2019, notre mot d'ordre est « Crépy connectée ». Lancement de l'application mobile de la Ville (à télécharger gratuitement dès maintenant), mise en place du portail famille et de l'e-signature, modernisation de notre système de vidéosurveillance et installation de nouvelles caméras particulièrement dans le centre-ville (de la place de la République aux Portes de Paris) et arrivée du très haut débit qui sera effectif en septembre. Découvrez tous les détails dans le dossier spécial de ce CrépyMag&Infos.

Durant cette cérémonie des vœux, j'ai évidemment parlé des finances de notre Ville, cheval de bataille pour mon équipe et moi-même. Diminution de 5 463 598 € de la dette sur l'ensemble des budgets et baisse de 1 809 946 € sur le budget général sont les résultats du travail mené depuis notre arrivée. La maîtrise financière est un devoir. En 2019, les taux des impôts communaux n'augmenteront pas, comme cela est le cas depuis 2014.

Enfin, lors de cette soirée, j'ai voulu remercier et mettre à l'honneur trois Crépynois qui, par leur don de soi et leur bénévolat, oeuvrent quotidiennement au service des autres depuis plusieurs années. Ils ont reçu tous les trois la médaille de la ville. Vous découvrirez dans ce CrépyMag&Infos leur histoire et leurs activités.

Je tenais à achever cet édito par l'annonce d'un projet phare pour notre Ville. Lors du dernier Conseil municipal, le lancement de la révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme) a été voté. C'est un document essentiel qui oriente le projet global d'aménagement de la commune pour les années à venir, le tout dans le respect du développement durable. Ce document revisité devra définir les nouvelles règles d'urbanisme dans notre Ville. Ce travail sera de longue haleine et se fera en concertation avec la population à l'occasion de plusieurs réunions.

Bonne lecture à tous.

• **Bruno FORTIER**, Maire de Crépy-en-Valois
1^{er} vice-président de la CCPV

Crépymag&infos

Mensuel d'information de la ville de Crépy-en-Valois - 60800 Crépy-en-Valois
Téléphone : 03 44 59 44 44

Directeur de la publication : Bruno Fortier. Directeur de la rédaction : Pascal Fayolle
Direction communication : Pauline Neumann, Jessica Fouquet, Annabelle Pitet, Johanna Jandrieu
Direction artistique & graphisme, maquette : Estelle Jauneaud, Cindy Bernard
Crédits photos : S. Larose, Maxime Tessier, Luka Leroy, Mairie de Crépy-en-Valois, Philippe Castano
Impression : Fabrègue : Février 2019. Tirage : 8500 exemplaires.



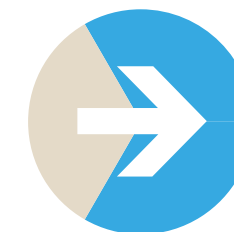
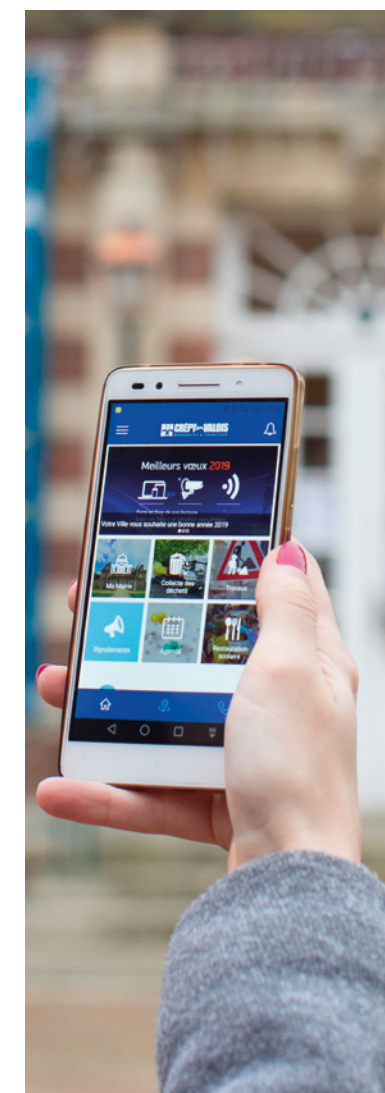
INAUGURATION RUE FAIDHERBE
Samedi 22 décembre



PARADE DE NOËL
Samedi 22 décembre



REMISE DES PRIX « UN NOËL LUMINEUX »
Mardi 15 janvier



INAUGURATION RUE FAIDHERBE

1 Bruno Fortier, maire de Crépy-en-Valois, et son équipe ont inauguré les travaux de restauration de la rue Faidherbe, le samedi 22 décembre. Près d'une soixantaine d'habitants est venue admirer la restauration du pavage de la rue et de l'ancien puits. Ces travaux ont rendu à votre rue son charme d'antan pour garder l'élégance du Vieux-Crépy.

PARADE DE NOËL

2 Peu avant la grande tournée des cadeaux, le Père Noël et ses lutins du Conseil Municipal des Jeunes ont pris le temps de venir à la rencontre des Crépynois. Dans les rues de la Ville, ils ont su insuffler la magie de Noël à l'occasion d'un défilé. Un événement organisé par la Ville en partenariat avec le Groupement des Commerçants et Artisans de Crépy.

REMISE DES PRIX « UN NOËL LUMINEUX »

3 Cette année, vous êtes plusieurs Crépynois à avoir décoré votre maison, appartement ou commerce dans le cadre du concours d'illuminations de Crépy-en-Valois. Une compétition organisée par le Conseil Municipal des Jeunes. Bravo à tous pour avoir embelli les rues de la Ville pendant les fêtes et félicitations aux gagnants du concours !



CRÉPY-EN-VALOIS AU BOUT DES DOIGTS

En 2018, 94% des français sont équipés en téléphonie mobile et 75% disposent d'un smartphone (source CREDOC). De plus, 60% des Français souhaitent avoir des contacts avec les pouvoirs publics via les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC). Dans ce contexte, la Ville de Crépy-en-Valois est fière de vous présenter son application mobile. Bien plus qu'une vitrine, elle propose des informations adaptées aux besoins de chaque citoyen et permet de répondre aux préoccupations du quotidien par des services personnalisés et actualisés en temps réel. Ainsi, la Ville se met à votre disposition en un clic. Disponible gratuitement sous Android ou iOS.

La Direction de la communication œuvre depuis de longs mois à la mise en place de l'application mobile de la Ville. L'objectif étant d'accompagner et de faciliter le quotidien des Crépynois en fournissant des informations pratiques sur les services disponibles, d'informer et d'alerter les citoyens en temps réel ainsi que de promouvoir les événements et les actions locales. Lors de la cérémonie des vœux de la Ville le mercredi 9 janvier, Bruno Fortier, maire de Crépy-en-Valois, a lancé officiellement l'application. Il a notamment dévoilé le fruit de ce travail méticuleux. Si la Ville dispose déjà de nombreux supports de communication pour informer les riverains et visiteurs, tels que le site Internet, le journal mensuel, les réseaux sociaux ou encore les panneaux lumineux, l'application mobile vient regrouper toutes les informations en un seul et même outil. Simple d'utilisation, elle propose de nombreux modules : actualités, météo, agenda, services, signalements, réseaux sociaux, travaux, publications, informations sur les démarches administratives, menus des restaurants scolaires, loisirs, contact, etc.

ZOOM SUR 3 POINTS FORTS DE L'APPLICATION :

SIGNALEMENTS :
une suggestion, un désagrément ?
Faites remonter l'information.

Le module « Signalements » sert d'intermédiaire entre les Crépynois qui souhaitent participer activement à la vie de la commune et la mairie qui traduit ses efforts à destination des habitants. Véritable outil de démocratie participative, le module vous permet de faire remonter des anomalies, des suggestions ou encore de féliciter la Ville pour ses actions.

NOTIFICATIONS :
ne cherchez plus l'information, elle vient directement à vous.

Les alertes permettent de recevoir l'information en temps réel. Ainsi, vous pouvez retrouver directement les dernières notifications en ouvrant l'application. Mieux encore, il est conseillé d'activer les notifications push. Celles-ci vous parviendront directement sur l'écran d'accueil de votre téléphone.

PERSONNALISATION :
faites de l'application mobile de la Ville votre propre application.

L'application est modulable en fonction des besoins de chacun. Les différents modules, représentés par des icônes, peuvent être déplacés à votre guise sur la page d'accueil. Il est également possible d'activer la localisation de votre smartphone pour recevoir des alertes personnalisées en fonction de votre position géographique.

N'attendez plus, téléchargez l'application de la Ville et restez connecté pour découvrir de nouvelles fonctionnalités dans les mois à venir !

✓ Téléchargez l'application « Crépy-en-Valois » gratuitement sur GooglePlayStore ou AppStore.

✓ Sélectionnez les services qui composeront votre page d'accueil.

✓ Sélectionnez vos centres d'intérêt pour recevoir des notifications.

C'est parti !



FM LOGISTIC VOIT PLUS GRAND

Site historique du groupe, la plateforme FM Logistic de Crépy-en-Valois a été créée en 1992. Entreprise phare de la Ville, elle n'a cessé de croître depuis. D'ici septembre, elle atteindra sa taille maximale. Signe d'accroissement de son activité, de nombreux postes seront à pourvoir dans les mois à venir. Explications.

Composée de 2 sites, FM Logistic Crépy-en-Valois entame sa dernière extension. Ce ne sont pas moins de 26 000 m² qui viendront s'ajouter aux 152 000 m² existants, pour atteindre une surface totale de 178 000 m². Cet agrandissement répond à un accroissement de l'activité et notamment l'arrivée d'un nouveau client, Unilever, spécialiste de produits d'hygiène. La nouvelle activité sera composée d'un tiers de stockage, d'un tiers de manutention et d'un tiers de copacking (regroupement de plusieurs produits dans un même conditionnement).

La fin d'une extension, le début d'une nouvelle histoire. Il s'agira de la plus grande plateforme logistique du groupe en France et de nombreux emplois vont être créés. Le surcroît d'activité nécessitera la présence de 150 personnes supplémentaires sur le site. Les postes à pourvoir sont divers, préparateur de commandes, cariste, opérateur de ligne, chef d'équipe, etc.

Cette dernière extension marque la fin d'implantation de structures logistiques en Ville. Un engagement pris et tenu par Bruno Fortier, maire de Crépy-en-Valois.

MOT DE GÉRALD DESCAMPS, DIRECTEUR DE PÔLES :

« Concernant le recrutement, nous ne demandons pas de diplôme spécifique. Les premières qualités recherchées sont le professionnalisme et l'implication dans le travail. Ainsi, tout le monde a sa chance et peut, une fois embauché, suivre une formation qualifiante et avoir la possibilité d'évoluer. Très engagés dans l'emploi local, nous privilégions les Crépynois et avons un partenariat avec le lycée Robert Desnos sur un système d'alternance pour l'obtention d'un CAP Opérateur Logistique. Nous organisons également des visites du site avec Pôle Emploi et les sociétés d'intérim pour faire découvrir l'entreprise. »

Pour plus de renseignements, rendez-vous sur www.fmlogistic.fr ou contactez le 03 44 94 42 00.

RENTRÉE SCOLAIRE 2019/2020

Il est venu le temps des inscriptions scolaires. Pour les enfants nés en 2016 et rentrant en petite section de maternelle ainsi que les enfants nés en 2013 et rentrant en classe de CP, il est indispensable de passer par la case inscription. Rendez-vous à la Direction de l'Éducation, située au 2 avenue du Général Leclerc. Pour cela, munissez-vous de votre livret de famille et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Les inscriptions se font du lundi 11 au vendredi 22 mars. Les horaires d'accueil en mairie sont les suivants : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 (19h les mardis, 17h les vendredis), et le samedi 16 mars de 9h à 11h30.

Les demandes de dérogation doivent faire l'objet d'un dépôt de dossier spécifique lors de l'inscription auprès de la Direction de l'Éducation.

Pour tout renseignement, contactez le 03 44 59 44 54.

3 FLEURS POUR CRÉPY

VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Riche de 60 ans d'histoire, le label national de qualité de vie « Villes et Villages Fleuris » mobilise près d'un tiers des communes françaises. Cette année, la Ville de Crépy-en-Valois conserve ses 3 fleurs pour son engagement envers le développement durable et le patrimoine vivant. Une distinction qui reflète le travail des agents municipaux en charge des espaces verts, des serres municipales et de l'entretien de la Ville.

UNE MOBILISATION RECORD

TÉLÉTHON 2018

Grâce à la mobilisation de nombreuses associations ainsi que de la Ville et de ses habitants, Crépy-en-Valois a récolté cette année 25 974,68 € au profit de l'AFM Téléthon. Un record encore jamais enregistré ! Encore un grand merci et bravo à tous.

LISTE ÉLECTORALE

INSCRIPTIONS

Rappel : les électeurs peuvent s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 30 mars 2019. Pour les électeurs en situation de double inscription sur liste électorale communale et consulaire, vous avez jusqu'au 31 mars pour choisir votre liste.

POPULATION CRÉPYNOISE

CHIFFRES INSEE

Selon le recensement de 2016, applicable au 1^{er} janvier 2019, la Ville comptait 15 475 habitants. Une hausse de 1,24 % par rapport à l'année précédente. À noter : la campagne de recensement actuelle se poursuivra jusqu'au samedi 23 février. Merci de réserver un bon accueil aux agents recenseurs.

B'N BICYCLETTE : UNE AFFAIRE QUI ROULE

OUVERTURE DE COMMERCE

Un nouveau magasin de bicyclettes a ouvert ses portes dans votre Ville le samedi 12 janvier. Vous souhaitez acheter un vélo, réparer le vôtre, le vendre, en louer un ou simplement partager un moment convivial lors d'un B'n B Coffee ? Rendez-vous au 56 rue Charles de Gaulle, du lundi au samedi. Nocturne les derniers vendredis de chaque mois et accompagnement en randonnée touristique tous les derniers dimanches de chaque mois.

Plus d'informations sur www.bnbicyclette.com



Michel Dupuy lors d'une remise de récompenses, Mairie de Crépy-en-Valois, sans date.
Source : Archives municipales de Crépy-en-Valois, cliché J. Brocheton.

EXPOSITION

MICHEL DUPUY (1918-2001)

La Société d'Histoire et d'Archéologie du Valois propose une exposition consacrée à Michel Dupuy, les 8, 9 et 10 mars 2019. L'inauguration aura lieu à l'Hôtel d'Orléans, rue Jeanne d'Arc, le vendredi 8 mars à 19h.

Construite à partir d'archives privées (prêt de documents personnels et familiaux) et publiques (archives municipales), cette manifestation a pour objectifs de mieux connaître l'un des maires majeurs de Crépy-en-Valois à travers ses nombreuses activités et de souligner la place centrale qu'il occupait parmi la population pendant près d'un demi-siècle ! C'est aussi montrer la transformation urbaine de notre

ville, passant de 5 500 habitants à 14 000 habitants entre 1953 et 1995. Photographies, journaux municipaux... composent pour l'essentiel cette exposition. Un cahier de la mémoire sera à la disposition du public. Il permettra de consigner les avis et les témoignages sur Michel Dupuy. Les habitants pourront, en outre, transmettre temporairement des documents afin d'étoffer la banque de documents de la SHAV. Un verre de l'amitié sera proposé le samedi 9 mars à 11h. Entrée libre et gratuite. Pour tout renseignement contactez le 06 15 10 07 22.

Éric Dancoisne, président de la SHAV.

UN PROGRAMME RICHE EN ACTIVITÉS

DU SAMEDI 9 AU SAMEDI 23 FÉVRIER

Faites le plein d'animations pendant les vacances. Pour les enfants de 0 à 3 ans, les bébés lecteurs ont lieu les mercredis, 2 séances de 10h à 11h. Pour les enfants à partir de 4 ans, les médiathécaires vous accueillent lors des Heures du conte à 16h. Retrouvez également de nombreuses activités proposées pendant le Club Med' :

- Mardi 12 février : projection d'un film pour les 6-12 ans.
- Jeudi 14 février : atelier manuel de confection d'hérissons pour les 8-12 ans.
- Mardi 19 février : tournoi de jeux vidéos pour les 8-12 ans.

Inscription et informations complémentaires au 03 44 87 92 53.

CÉLÉBRATION DES 70 ANS DU MUSÉE

DU SAMEDI 23 MARS AU LUNDI 11 NOVEMBRE

Si la saison 2018 établit une nouvelle fréquentation record pour le musée, l'année 2019 se profile avec ses projets et nouveautés. En effet, en plus des rendez-vous annuels, il s'agira pour l'équipe et pour l'association des Amis du musée de célébrer les 70 ans d'existence de ce lieu emblématique de l'archerie. Plusieurs événements jalonneront ainsi 2019, parmi lesquels : la mise en ligne d'un nouveau site internet, l'édition limitée de produits en boutique, l'organisation d'une journée festive ouverte à tous, le samedi 6 juillet. Sur les réseaux sociaux, le musée pourrait également vous surprendre !

NOUVEAU !

DU MARDI 12 AU JEUDI 14 FÉVRIER, DE 14H À 16H PERCUSSIONS AFRICAINES

Enfants de plus de 6 ans, adolescents et adultes pourront s'initier aux percussions africaines au centre culturel mjc. Une démonstration est prévue le dernier jour du stage pour les proches et amis des stagiaires.

Conduit par Michel Millerioux. Réservation au 03 44 39 63 18.

Tarifs : 1 jour - 15€ / 2 jours - 27€ / 3 jours - 34€.

Retrouvez toute la programmation lors de l'émission « Ce mois-ci à la mjc » sur RVM, la dernière semaine de chaque mois ou sur www.mjc-crepyenvalois.com

TOUT UN PROGRAMME AU CENTRE CULTUREL MJC

Si la saison a démarré sur les chapeaux de roues, elle n'a pas fini de vous surprendre. Théâtre, danse, musique, humour : un calendrier de manifestations diversifié qui saura ravir petits et grands. Découvrez la suite du programme pour ne rien manquer !

VENDREDI 22 FÉVRIER 20H30

ONE WOMAN SHOW FEMME DE COULEURS, PAR SAMIA OROSEMANE TARIF SPÉCIAL : 20 € / ADHÉRENTS : 15 €

VENDREDI 15 MARS 20H30

MUSIQUES ET DANSES IRLANDAISES FÊTE DE LA SAINT-PATRICK AVEC LES GROUPES LA LICORNE D'ARGENT, LE DUO HARFANG, CLONAKYLTU TARIF NORMAL : 15 € / TARIF RÉDUIT : 10 €

VENDREDI 29 MARS 20H SAMEDI 30 MARS 20H30

THÉÂTRE DE MARIONNETTES LE GRENIER MAGIQUE, DANS LE CADRE DU FESTIVAL LES RACONT'ART GRATUIT SUR RÉSERVATION

SAMEDI 6 AVRIL 20H

SOIRÉE SCÈNE OUVERTE JEUNES TALENTS - DANSE CO-ORGANISÉE AVEC LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE VALOIS TARIF SPÉCIAL : 3€

VENDREDI 26 AVRIL 20H30

THÉÂTRE LA FOLLE HISTOIRE DE FRANCE, PAR TERRENCE ET MALIK TARIF NORMAL : 15 € / TARIF RÉDUIT : 10 €

SAMEDI 11 MAI 20H30

DANSE CONTEMPORAINE LA CIBLE, PAR VALÉRIE ET JÉRÔME MERLE TARIF NORMAL : 15 € / TARIF RÉDUIT : 10 €

VENDREDI 7 JUIN 20H30

THÉÂTRE SEUL-EN-SCÈNE MA VOIE (VOIX) ?, PAR ELENA ODESSA-RAY TARIF NORMAL : 15 € / TARIF RÉDUIT : 10 €

SAMEDI 22 JUIN HORAIRE À VENIR

FÊTE DES ATELIERS DIVERSES REPRÉSENTATIONS : THÉÂTRE, GUITARE, ÉVEIL À LA DANSE, CHANT, PERCUSSIONS, ... GRATUIT

SAMEDI 29 JUIN 20H

SOIRÉE SCÈNE OUVERTE JEUNES TALENTS CO-ORGANISÉE AVEC L'ASSOC' AU BOEUF ET LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE VALOIS TARIF SPÉCIAL : 3€



DOSSIER

CRÉPY-EN-VALOIS, EN AVANT POUR 2019 !

Bruno Fortier, maire de Crépy-en-Valois, et toute l'équipe municipale vous ont présenté leurs vœux à l'occasion de la cérémonie officielle organisée le mercredi 9 janvier. L'occasion pour vos élus d'exposer les différents projets en cours et à venir. Décryptage.

Plusieurs personnalités politiques se sont jointes à Bruno Fortier, maire de Crépy-en-Valois, pour vous souhaiter une très belle année 2019. Pierre Vatin, député, Édouard Courtial, sénateur et représentant de Nadège Lefebvre (présidente du Conseil départemental de l'Oise), Olivier Paccaud, sénateur, Manoëlle Martin, vice-présidente de la Région des Hauts-de-France, Benoît Haquin, président de la Communauté de Communes du Pays de Valois (CCPV), ainsi que les conseillers municipaux étaient présents à cette occasion.



CRÉPY CONNECTÉE

En reprenant la phrase « Forte et fière de son histoire, Crépy-en-Valois se construit pour demain », 5 projets importants et innovants voient le jour :

■ APPLICATION MOBILE

Lancée lors de la cérémonie des vœux, l'application mobile de la Ville accompagne et facilite le quotidien des Crépynois. Elle fournit des informations pratiques grâce à ses nombreux modules, alerte les citoyens en temps réel au moyen des notifications et promeut les événements et les actions locales. Son point fort, les signalements. Les Crépynois ont la possibilité de signaler instantanément à la mairie des anomalies, de faire des suggestions ou encore de féliciter la Ville pour ses actions. Véritable outil de démocratie participative, l'application est disponible gratuitement sur les stores Android et Apple.

■ PORTAIL FAMILLE

Crépy-en-Valois met en place un Portail Famille pour améliorer les services aux familles ayant des enfants âgés de 0 à 12 ans. Cet outil leur permettra de faciliter les démarches administratives de l'ensemble des activités fréquentées par leurs enfants : accueil de loisirs, périscolaire, restauration scolaire, études surveillées, transport scolaire, etc. Les familles pourront ainsi tout gérer 7j/7 et 24h/24, depuis n'importe quel support disposant d'une connexion internet grâce à leur identifiant et mot de passe (ex : réservations, situation du compte famille, consultation des présences). Ce dispositif sera opérationnel à partir de mars 2019.

■ VIDÉOSURVEILLANCE

La Ville procède à l'installation, la rénovation et la refonte complète de son système de vidéosurveillance. En particulier dans le centre-ville, où des caméras performantes avec lecture de plaques minéralogiques viennent d'être installées de la place de la République aux Portes de Paris. Dès cette année, 15 autres caméras seront installées et le reste sera mis en place en 2020. C'est ainsi 43 caméras au total, dont de nombreuses à 360°, qui remplaceront les existantes pour un coût total de 600 000 €. Par cela, la Municipalité montre sa volonté de lutter plus efficacement contre la délinquance et de sécuriser certains lieux particulièrement exposés à l'insécurité.

■ E-SIGNATURE

La Municipalité est désormais passée sous l'ère de l'e-signature pour les marchés publics, les paies et les documents comptables. Élément clé de la dématérialisation, l'e-signature permet de raccourcir et de supprimer les délais et coûts liés au traitement des dossiers.

■ INTERNET TRÈS HAUT DÉBIT

Le déploiement du Très Haut Débit sera effectif dès septembre prochain à Crépy-en-Valois. Cette nouvelle génération en fibre optique représente un coût de plus de 3 700 000 € HT pour la commune. Ainsi, le département de l'Oise sera le premier département en France à être entièrement connecté au THD.

SÉCURITÉ RENFORCÉE

Le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance sous l'autorité de Bruno Fortier, maire de Crépy-en-Valois, dont Messieurs le Préfet et le Procureur de la République sont membres de droit, réunit différentes institutions et acteurs locaux de la vie sociale. Il se réunit 1 fois par an en réunion plénière et 4 groupes de travail se réunissent tous les trimestres.

De plus, une convention a été signée le 27 février 2018, sous le nom de « participation citoyenne et voisins vigilants », avec les services de l'État et la Gendarmerie. En 2018, le Maire a obtenu le pouvoir de procéder à un rappel à l'ordre à l'encontre d'une personne, auteure de faits susceptibles de porter atteinte au bon ordre de la commune.

Enfin, une convention de partenariat et de coordination est en cours depuis 2017 avec la Gendarmerie et la Police municipale : un travail en commun souvent réalisé dans l'ombre mais d'une efficacité certaine.

FINANCES MAÎTRISÉES

Les finances sont toujours et encore, pour Bruno Fortier, maire de Crépy-en-Valois et son équipe, un sujet d'importance. Le taux des impôts communaux n'a pas augmenté en 2014, ni en 2015, en 2016, en 2017, ni en 2018 et ils n'augmenteront pas en 2019. Une fierté pour Crépy-en-Valois, dont la promesse faite en 2014 est tenue. Nerfs de la guerre, les finances sont difficiles à gérer au quotidien, mais c'est un devoir vis-à-vis des Crépynois.

La dette de Crépy-en-Valois en 2018 continue de diminuer et depuis 2014, celle-ci a baissé de 1 809 946 € sur le budget général. À noter : la baisse est de 5 463 598 € sur l'ensemble des budgets. La Ville était à 24 007 759 € en 2014 et elle était au 31 décembre 2018 à 18 544 161 €. Une baisse significative.

LOGEMENTS DÉPLOYÉS

- Rue du Bois de Tillet : 21 logements ont été livrés en 2018,
- rue Pierre et Marie Curie : 16 logements,
- avenue Sadi-Carnot / rue du Bois de Tillet : 151 logements dont les travaux vont bientôt débuter,
- rue Beauséjour : 23 logements se terminent,
- rue Jean-Jacques Rousseau : 5 logements,
- rue Delafosse : 3 logements.



Lors de la cérémonie des vœux, Bruno Fortier, maire de Crépy-en-Valois, a accueilli officiellement les nouveaux Crépynois 2018 pour leur souhaiter la bienvenue.

Deux opérations de logements sociaux vont également débiter sur les deux terrains appartenant à l'État, inscrits sur la liste régionale en faveur du logement, cédés aux bailleurs sociaux :

- 15 avenue Sadi-Carnot, ex-centre routier départemental : 21 maisons de ville – OPAC.
- 46 bis avenue Pasteur, ex-Gendarmerie : 52 logements - Picardie Habitat, avec une particularité car ce seront les premiers bâtiments de Crépy-en-Valois à avoir un toit et une façade entièrement végétalisés.

CCPV, UN TRAVAIL COMMUN ACCENTUÉ

22 membres du Conseil municipal représentent la commune de Crépy-en-Valois au sein du Conseil communautaire. S'il n'est pas toujours facile, le travail en commun est réalisé pour le bien du territoire et va continuer à s'intensifier dans les années à venir. Ensemble, CCPV et Ville se doivent d'être plus forts pour réussir à faire de belles choses.

L'exemple majeur de cette année 2018 est le témoignage d'un travail réalisé, main dans la main pendant presque 2 ans, pour accueillir le centre de Recherche et Développement européen de la société Kubota. Entreprise internationale qui va investir 55 millions d'euros à Crépy-en-Valois. Formidable atout pour la Ville, pour le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Valois et bien au-delà.

De plus, ce projet s'accompagne d'une formation avec le lycée professionnel Robert Desnos, et la mise en place de travaux avec l'UTC de Compiègne et du Cetim de Senlis.

2019

DE GRANDS PROJETS

Zone commerciale : une deuxième phase est à l'étude avec la CCPV pour disposer de nouveaux commerces à Crépy-en-Valois.

Quartiers Hazemont / Mermont : début des travaux d'assainissement.

Monuments : lancement d'une étude d'éclairage pour 30 000 €.

Réalisation du 2^{ème} atlas de la biodiversité communale : un inventaire de la faune et la flore est en cours et les premiers résultats montrent combien la politique du zéro phyto est efficace.

Contournement par le sud avec le Conseil Départemental de l'Oise.

Parking place Rameau : réfection complète.

1^{er} étage de l'espace Rameau : prévision d'achat pour la mise à disposition d'un cabinet en vue de l'installation d'un nouveau médecin et la création d'un espace administratif pour la médiathèque.

Plan Local d'Urbanisme (PLU) : lancement de la révision.

Nouveau pôle santé : un travail mené en étroite collaboration avec la Clinique Saint-Côme de Compiègne. La demande d'avis auprès de France Domaine concernant la cession a bien été initiée. À terme, ce pôle santé sera composé de médecins généralistes et spécialistes, d'un centre de dialyse et de toutes les entités médicales spécifiques.

Pont Saint-Ladre : interdiction par décision du tribunal et mis en place par le Département du passage des plus de 3,5 tonnes, à l'aide de gabarits limitant la hauteur. La construction d'un nouveau pont, entièrement financé par le Conseil Départemental de l'Oise, est prévu d'ici deux ans et demi. La participation technique sera assurée par SNCF Réseau des Hauts-de-France.

3 PERSONNALITÉS DÉCORÉES

Le Maire a décerné la médaille de la Ville à 3 personnalités locales. Une façon de les remercier pour leur engagement et les actions qu'ils mènent au quotidien pour la Ville.

Liliane Leheutre

C'est en 1970, que Liliane épouse Marcel Leheutre. Après quelques années en tant que secrétaire et employée d'assurance, elle décide de se consacrer à leurs deux enfants. Par la suite, elle devient membre du conseil municipal au CCAS et au scolaire à Lévigney, sa commune d'origine, et fait partie de la commission des fêtes. Arrivée à Crépy-en-Valois en 1995, elle devient grand-mère et décide de s'occuper de ses petits-enfants, ce qui l'amène à devenir assistante maternelle. Puis en 2004, lorsque son mari est élu président du club « Les Mimosas », Liliane Leheutre prend les fonctions de secrétaire. Ensemble, ils proposent de nombreuses animations et ne cessent d'innover pour faire perdurer l'âme généreuse et dévouée de cette association toujours très impliquée lors des manifestations de la Ville. Liliane Leheutre est aussi membre depuis 10 ans du club « Inner Wheel » où elle a été 2 fois présidente. Ce club service transforme ses recettes en dons pour défendre de nombreuses causes. Le bénévolat n'en est donc pas à sa fin pour cette dame au grand cœur. « *Lorsqu'on est bénévole, on aime donner de sa personne sans attendre un retour. Ce que nous faisons ressentir à tous ces gens : elle est là notre récompense.* »



Marcel Leheutre

C'est en 1995 que Marcel Leheutre rejoint la Ville de Crépy-en-Valois. Après des études secondaires dans le domaine technique, il poursuit ses activités d'outilleur dans divers secteurs et finira sa carrière professionnelle en tant que technicien qualité dans l'aéronautique. Parallèlement, il est arbitre de football pour le club de Crépy-en-Valois durant 20 ans, ce qui le conduit à devenir formateur, puis contrôleur et enfin membre du district. Le bénévolat, fil conducteur depuis de nombreuses années, l'amène en 2004 à reprendre la présidence du club « Les Mimosas », auquel il était déjà adhérent. Ce club permet aux personnes âgées de rompre avec l'isolement et la solitude en offrant des moments de convivialité. La danse, une passion commune avec son épouse, permet d'inciter les anciens à suivre les pas.

C'est, bien sûr, sans compter sur les goûters, les sorties et autres événements organisés tout au long de l'année. Maison de retraite, hôpitaux, écoles, particuliers, l'association anime de nombreuses communautés pour le plaisir des jeunes et des seniors. Depuis, le club n'a cessé de grandir pour arriver à ce jour à plus de 500 adhérents et Marcel Leheutre poursuit son engagement solidaire. « *Notre objectif est de divertir ces gens, de leur faire passer un agréable moment pendant lequel les tracas du quotidien et la solitude disparaissent.* »



Jean-Pierre Demaret

Arrivé en Ville dès son plus jeune âge, Jean-Pierre Demaret est la 13^{ème} génération de sa famille à avoir habité Crépy-en-Valois. Marié, 3 enfants, il exerce le métier de géomètre depuis maintenant 36 ans. Ainsi, il est au cœur de l'évolution des projets portés par la Municipalité depuis déjà quelques années. Des logements aux établissements en passant par la zone industrielle, il suit et accompagne les différentes constructions de la Ville. Passionné de sport, il a pratiqué judo, cyclisme et équitation, puis la moto en compétition (une pratique qu'il exerce aujourd'hui pour le loisir). Devenu président de l'USC en 2010, il été le porte-parole des associations sportives et les a accompagnés dans leurs démarches, tout en respectant le cahier des charges de la mairie. Une mission pleinement remplie durant ses deux mandats de 4 ans. Jean-Pierre Demaret a également contribué à la mise en place de nombreux événements et a notamment organisé les 75 ans de l'association USC. Elle compte aujourd'hui 28 associations et pas moins de 4 000 licenciés. S'il a laissé sa place au sein de la présidence du club en 2018, il participe toujours activement à la vie crépynoise en apportant son aide lors des différentes manifestations. « *Ce que je préfère, ce sont les manifestations en dehors du stade. L'organisation est plus complexe mais on apporte le sport chez les gens. C'est ça le vrai sport.* »





CÉDRIC VEIGA RIOS, CHAMPION DU MONDE & RECORDMAN

Originaire de Crépy-en-Valois, c'est en 2009 que Cédric Veiga Rios se découvre une passion pour le parachutisme. Après 1 an de formation, il obtient son diplôme d'instructeur et se dirige vers la compétition. Détenteur du record du monde de distance en 2017 et champion du monde en 2018, il excelle dans le pilotage sous voile, une discipline qui reste méconnue. Avec pas moins de 10 000 sauts à son actif, il lève le voile sur son parcours...



LE PARACHUTISME, UNE PASSION DEPUIS TOUJOURS ?

Au départ, ma passion c'est le handball. J'ai commencé à l'âge de 5 ans au club de Crépy. Lorsque j'ai eu 21 ans, je suis parti 1 an en Australie. C'est là-bas que j'ai fait mon premier saut en parachute, en tandem. J'ai ressenti de telles sensations que j'ai tout de suite su quelle serait ma voie. Je me suis alors renseigné sur le parcours à suivre pour devenir instructeur et j'ai suivi une formation en Nouvelle-Zélande pour obtenir le diplôme. Ce métier ne consiste pas uniquement à accompagner les personnes qui souhaitent faire un saut en tandem, il est aussi question d'enseigner le saut en parachute pour ceux qui désirent sauter seuls. En parallèle, je fais de la compétition en pilotage sous voile.

POUVEZ-VOUS NOUS EN DIRE PLUS SUR CETTE DISCIPLINE ?

Il faut savoir que le parachutisme compte environ 8 disciplines au total. Le pilotage sous voile est une pratique très technique qui peut aussi s'avérer dangereuse. C'est pourquoi il est nécessaire d'avoir de nombreuses heures à son compteur pour se lancer. Elle allie vitesse, distance et précision. Elle se compose de 3 sauts pour évaluer chacune des caractéristiques sur lesquelles nous sommes jugés. Concernant la vitesse, il faut être le plus rapide sur une distance de 70 mètres. Pour la distance, l'objectif est d'aller le plus loin possible en traînant le pied dans l'eau. Et, pour la précision, cela consiste à se poser dans une cible de 1 m², debout, après avoir parcouru 4 zones d'environ 40 mètres au total en touchant l'eau avec le pied.

VOUS AVEZ UN PALMARÈS TRÈS IMPRESSIONNANT, QUELS SONT VOS PLUS BEAUX SOUVENIRS ?

Ça peut faire un peu cliché, mais c'est sans hésiter mon premier saut en tandem. La découverte de cette sensation particulière pour la première fois, mon envie de me spécialiser dans ce domaine : le début d'une belle aventure. Et, bien entendu, mon record du monde en distance avec 196,52 mètres en 2017 puis mon dernier titre en date, celui de champion du monde de distance en pilotage sous voile en 2018.

QUELS SONT VOS PROJETS POUR LA SUITE ?

Ces 10 dernières années, j'ai vécu à l'étranger : Malte, Nouvelle-Zélande, Australie, Allemagne, Angleterre et Espagne. De retour en France depuis fin 2018, à Crépy-en-Valois, je profite de ma famille et de mes proches. Et je fais de nouveau partie de l'équipe de handball du club de Crépy. Si je fais une pause dans mes voyages, il n'en est rien pour le parachutisme puisque je viens de signer un contrat avec le club de Dijon pour la saison prochaine, d'avril à octobre. Un emploi où j'ai tout à gagner car il s'adapte à mon calendrier de l'équipe de France et c'est pour moi un nouveau challenge.

UN MOT, UN CONSEIL POUR CONCLURE ?

À tous ceux qui n'ont jamais sauté en parachute : lancez-vous ! Essayez le saut en tandem, vous n'avez qu'à profiter de la vue et du sentiment de liberté qui vous envahit, l'instructeur s'occupe de tout. Que vous ayez 16 ou 80 ans, faites-moi confiance, vous ne le regretterez pas !



L'ÉVEIL CANTONAL AU SERVICE DE L'EMPLOI

Créé en mai 1988, l'Éveil Cantonal est une association intermédiaire de loi 1901. Présidée par Margaret Rouillard, elle a pour but la mise en relation entre demandeurs d'emploi et employeurs. Cette association, dont le siège social se situe à Courtieux, dispose d'un bureau de permanences à Crépy-en-Valois, localisée à La Passerelle, 62 rue de Soissons. Le secteur des demandeurs d'emploi s'étend au-delà de la zone d'activité des employeurs, qui elle se limite au canton de Crépy-en-Valois.

LES DEMANDEURS D'EMPLOI

Les personnes concernées par ce dispositif ne sont pas tous les demandeurs d'emploi. En effet, l'association accueille et accompagne des personnes qui rencontrent de réelles difficultés à se réinsérer professionnellement. Sont particulièrement concernés : les bénéficiaires des minima sociaux et les chercheurs d'emploi de très longue durée. La liste n'étant pas exhaustive, le meilleur moyen est de se renseigner directement auprès de l'Éveil Cantonal pour savoir si un travailleur est éligible. « Nous prenons en compte le lieu d'habitation des demandeurs d'emploi par rapport à la zone d'activité où se trouve le besoin afin de palier au problème de mobilité. Ainsi, ceux qui ne disposent pas du permis de conduire ont autant de chance de trouver un emploi », précise Florence Parmentier, agent administratif en charge du secteur de Crépy-en-Valois.

LA MISE À DISPOSITION DE MAIN D'ŒUVRE

Particuliers, collectivités locales, entreprises et commerçants peuvent se rapprocher de l'association pour tous besoins exigeant une aide ou une présence. En fonction du ou des services souhaités, l'association se charge de trouver une personne adaptée pour remplir la mission. Elle établit ensuite un contrat de mise à disposition avec l'utilisateur. Celui-ci précise notamment le nom du demandeur d'emploi concerné, les tâches à effectuer et le lieu où elles s'exécutent. Le salarié de l'association est ensuite rémunéré en fonction du nombre d'heures effectuées chez l'employeur.

LES ACTIVITÉS DE SERVICES

Les activités de services concernent uniquement les petits travaux. Par exemple, le jardinage, la peinture, le ménage, la garde d'enfant de plus de 3 ans ou encore dame de compagnie chez les personnes âgées sont très demandés par les particuliers. Concernant les collectivités locales, les entreprises et les commerçants, il s'agit de tâches liées à l'entretien des locaux, au secrétariat et à la comptabilité.

L'ÉVEIL CANTONAL EN QUELQUES CHIFFRES

24
salariés ont pu bénéficier
d'une mission

247
utilisateurs ont fait appel
aux services de l'association

1 766
contrats de mise
à disposition ont été établis

(Courtieux et Crépy-en-Valois en 2017)

Pour plus d'informations, contactez le 03 44 59 08 15 ou rendez-vous à l'Éveil cantonal situé à La Passerelle (62 rue de Soissons).

STAGE DE YOGA

DIMANCHE 10 FÉVRIER

L'Usine à Danses vous propose un stage de yoga le dimanche 10 février de 9h30 à 12h. Conduit par Viviane Seguin, venez partager un moment de détente et de méditation. Zen attitude assurée.

Renseignements au 03 44 59 26 96 ou à l'adresse usineadances@gmail.com
Tarifs : 18 € / 20 € pour les non-adhérents.

ADOS LOISIRS

DU LUNDI 11 AU VENDREDI 22 FÉVRIER

Pendant les vacances d'hiver, la mjc centre social accueille les adolescents sur les sites mjc Le Onze et mjc Saint-Laurent. Au programme : jeux de société, ping pong, tournoi de jeux, babyfoot et activités sportives (tennis, foot en salle, jump, bowling). Une sortie au parc Koeviz est organisée et plusieurs activités seront proposées autour du thème O'z Arts : sortie cinéma, atelier de danse et de cuisine, jeux d'improvisation, etc. Les ados auront également l'occasion d'assister au spectacle de Samia Orosemane le 22 février au centre culturel mjc.

Inscriptions dans la limite des places disponibles.
Le Onze : 03 44 87 64 62
Saint-Laurent : 03 44 94 25 65.

LOTO ANNUEL

SAMEDI 16 FÉVRIER

L'US Football organise son loto annuel à la salle des fêtes. Ouverture des portes à 18h et début des jeux à 20h. De nombreux lots sont à gagner (tablette tactile, télévision, portable, etc.). Tentez votre chance !
Réservations et renseignements au 06 33 92 28 50.

GROUPE BRUNO FORTIER

TEXTE DE P. FAYOLLE

L'application Crépy-en-Valois est une grande avancée dans la communication grâce aux différents services et à vos Élus qui, à votre demande, vous donneront l'information que vous recherchez en temps réel. Dans la rubrique « vos élus », leurs coordonnées y sont référencées, n'hésitez pas à les joindre. Très ludique, de par sa facilité d'utilisation et ses multiples menus et sous menus mis à votre disposition, ce nouveau moyen de communication a pour but de mieux vous informer, tout en vous donnant la possibilité de nous faire remonter de l'information sans délais en y ajoutant, si vous le souhaitez, une photo géolocalisée. Cette fonction permettra à nos services d'établir un ordre de priorité de l'intervention suivant l'ampleur du problème et sa dangerosité. Cet échange ne peut être que bénéfique à tous et doit permettre à nos agents d'intervenir avec plus d'efficacité. Telle une boîte à idées, vous avez également la possibilité de nous envoyer vos diverses suggestions. Ce type d'application, très utilisé dans de nombreuses villes, en fait un outil de démocratie locale participative. Il va nous obliger à encore plus de réactivité. Nous sommes prêts et attendons avec impatience vos connexions et vos premières remarques.

**Les élus du groupe Bruno Fortier
À Crépy, notre parti c'est vous.**

GROUPE ARNAUD FOUBERT

TEXTE DE A. FOUBERT

Les questions de santé se posent aujourd'hui partout mais sont cruciales sur notre territoire. Cela se manifeste par un accès aux soins difficile parfois impossible, faute de professionnels de santé.

Après bien des déclarations contradictoires, le maire a bâti à la hâte un projet sans aucune consultation. Aujourd'hui, un groupe de citoyens crépinois organise un débat, montrant d'autres possibilités, et la maison médicale réfléchit aux réorganisations possibles.

Vieille de 50 ans, elle a regroupé des médecins généralistes, des spécialistes, des infirmiers, des kinésithérapeutes, des radiologues, et un laboratoire d'analyse. Puis leur nombre a commencé à décliner rendant de plus en plus difficile son fonctionnement.

Le maire veut construire un nouveau bâtiment pour faire globalement la même chose, sous la maîtrise de la clinique privée saint Côme, avec un centre de dialyse



Retrouvez les tribunes politiques sur le site internet www.crepyenvalois.fr

financièrement assez rentable. Pourquoi proposer une solution qui ne correspond plus aux attentes des professionnels de santé ? La solution ne pourra s'obtenir qu'aux conditions suivantes :

- Existence d'un vrai projet de santé validé pour le territoire,

- Consensus global des professionnels de santé,

- Soutien des collectivités : ville, CCPV, département ou région.

**Groupe avec Arnaud Foubert Crépy
avance, UMP-UDI-Modem**

GROUPE JÉRÔME FURET

TEXTE DE J. FURET

Voilà un événement passé inaperçu lors du dernier conseil municipal du 12 décembre 2018 qui voyait l'élection du 9^e adjoint au Maire à la suite de la démission de Ronald Claux. La candidature du 9^e adjoint au Maire en la personne de Claude Dalle n'a été approuvée que par 16 voix sur 31 votants ! Tout juste la majorité absolue. Avec, pour être précis, 10 bulletins blancs et 5 bulletins nuls.

Alors que la majorité du maire Bruno FORTIER compte maintenant que 20 élus sur 33, on constate que Claude DALLE n'a pas fait le plein des voix au sein de la majorité. On est bien loin des 23 voix lors de l'élection des adjoints à l'occasion de la séance du conseil du 5 avril 2014 au lendemain des élections municipales. Voilà qui en dit long sur cette équipe. C'est d'ailleurs ce que nous pressentions (juillet/aout 2018) où nous écrivions « La première à quitter le navire fut Élisabeth Siegfried, l'adjointe à la culture. Elle ne fait plus partie du conseil municipal. Il y a eu Tonia Vivien et Cédric Lecomte qui ont quitté la majorité, tout comme Ludwig Fossé qui est a priori sur la même longueur qu'eux ».

À un an des élections municipales, cette majorité semble bien affaiblie.

**Le groupe des élus de gauche
« Le Meilleur pour Crépy »**

GROUPE JEAN-PAUL LETOURNEUR

TEXTE DE JP. LETOURNEUR

UNE SECTE OMNIPRESENTE !

La franc-maçonnerie est une association secrète de personnes qui professent des principes de fraternité, se reconnaissent entre-elles à des signes et à des symboles, et se réunissent en groupes appelés loges. 130 000 membres en 2019, soit un initié pour 500 habitants !

Sachez que, les francs-maçons sont d'abord et surtout fraternels et solidaires entre eux ! Agir dans l'ombre, à leur profit et à celui de leurs amis est leur principe ! Ils observent ceux qui ne partagent pas leur vision de la société... Mondialistes, ils agissent pour la suppression des frontières. De gauche, de droite ou du centre, ils sont de connivence pour contrer ensemble et en secret, leurs adversaires politiques.

Présents dans la diversité de la société, environ 1500 membres dans l'Oise, ils sont nombreux parmi les élus ; de notre mairie, à celles du canton, jusqu'au parlement. Unis, ils sont influents, bénéficient de passe-droits et, se croient intouchables. Leur poids sur le plan économique est assez considérable. Leur responsabilité aussi, dans la crise profonde que traverse la France. Les découvrir n'est pas impossible, il suffit d'être attentif et observateur. « *Il n'y a point de secret que le temps ne révèle* » Jean Racine.

**Jean-Paul LETOURNEUR
Conseiller départemental de l'Oise FRONT
NATIONAL, Conseiller municipal
de Crépy-en-Valois**

GROUPE MICHEL HOULLIER

TEXTE DE M. HOULLIER

Encore un nouveau scandale à dénoncer à Crépy , après le licenciement de son directeur de cabinet qui nous a déjà couté 300.000 euros , sans compter sa prime de départ , le Maire veut faire payer 4 millions d'euros au Crépinois !

Il sagit de payer les 2 couloirs supplémentaires de la piscine , voulu à l'époque par Mr Pradaude.

Sauf que ce n'est pas l'engagement que Mr Pradaude et vous , son adjoint, aviez pris ; car ce coût supplémentaire était de 2 millions d'euros et aujourd'hui vous demandez aux Crépinois de payer 4 millions d'euros. Mais moi , Mr le Maire , je trouve tout à fait injuste que les Crépinois aient à payer 160.000 euros/an jusqu'en 2035 tout simplement parce que vous n'avez pas su , ou pas voulu , les défendre au cours de vos réunion à la CCPV .

C'est injuste et inacceptable , et vous ne remplissez plus votre devoir de défenseur des Crépinois et de leurs impôts.

Ce coût supplémentaire que vous voulez faire supporter aux Crépinois devrait être payer par l'ensemble des communes de la CCPV.

Les Crépinois ont beau être de gentils contribuables, ils vont commencer à en avoir assez d'être pressés comme des citrons !

En tous cas , je voterai contre cette décision !

**Michel Houllier (groupe en avant
pour Crépy).**

► RENDEZ-VOUS

8 FÉVRIER DE 13H30 À 16H30

MJC CENTRE SOCIAL

Atelier Patchwork en Valois.

9 FÉVRIER DE 15H30 À 17H

RESTAURANT SAINT-ANTOINE

Café Philo « Foule, refouler, défouler »

par Frédérique et Gérard Lefebvre.

20 FÉVRIER DE 9H15 À 12H30

PARKING CARREFOUR MARKET

Bus départemental pour l'emploi.

20 FÉVRIER DE 15H À 17H

RESTAURANT SAINT-ANTOINE

Café Mémoire

par France Alzheimer Oise.

Entrée libre et gratuite.

HÔTEL DE VILLE

2, avenue du Général Leclerc BP 30337

60803 Crépy-en-Valois Cedex

Tél. : 03 44 59 44 44 - Fax : 03 44 59 44 59

contact@crepyenvalois.fr

Horaires d'ouverture :

- Du lundi au jeudi : de 8h30 à 12h

et de 13h30 à 17h30

- Vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

- Permanence le samedi : de 9h à 12h (retrait

de passeport / demande et retrait de carte

d'identité uniquement)

Permanence d'un adjoint au maire chaque

jour en mairie.

GENDARMERIE

9, avenue des Érables. 24h/24 - 7jrs/7

Bureau ouvert du lundi au mercredi de 9h à

12h et de 14h à 18h, le jeudi de 9h à 12h et

de 16h à 18h, le vendredi de 9h à 12h et de

15h à 20h, le samedi de 8h à 12h et de 14h à

19h, le dimanche et les jours fériés : fermé

le matin. Ouvert de 15h à 18h. -

Tél. : 03 44 94 50 17.

POLICE MUNICIPALE

24h/24 - 7jrs/7 - Tél. : 03 44 59 00 52.

Mail : police@crepyenvalois.fr

Service objets trouvés.

60, bis rue de Soissons.

20 FÉVRIER DE 14H À 19H

SALLE DES FÊTES

Don du sang.

3 MARS À 16H

CCPV, 62 RUE DE SOISSONS

Patrives : conférence Résister en Valois.

Tarif : 8€, à partir de 12 ans.

Billetterie disponible sur www.musivales.fr

**DU 18 AU 22 FÉVRIER
STAGE MULTISPORTS : VENEZ DÉCOUVRIR PLUSIEURS SPORTS
PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES !**

Au programme : sports de raquette, équitation, roller, karaté, etc.

Inscriptions auprès de la Direction Sports-Animation-Jeunesse à La Passerelle, 62 rue

de Soissons, par mail : sport@crepyenvalois.fr ou par téléphone au 03 44 59 42 14.

Tarifs : Crépinois, 50 € - Non crépinois, 65 €.

SERVICES MÉDICAUX

*** MAISON MÉDICALE**

20, avenue de Senlis.

Tél. : 03 44 87 11 33.

*** PHARMACIES DE GARDE**

Pour vos urgences, une pharmacie est à votre

disposition à Crépy-en-Valois, du samedi soir

au lundi midi. Pour connaître la pharmacie de

garde la plus proche, un numéro unique : 3237.

*** MAISON MÉDICALE DE GARDE**

Ouverte tous les samedis de 12h à 20h, ainsi

que les dimanches et jours fériés de 8h à 20h.

L'accès des patients se fait uniquement par

appel téléphonique au Centre 15.

CENTRE DE SECOURS

72, rue Saint-Germain.

24h/24 - 7 jrs/7 - Tél. : 03 44 94 75 00.

Bureau ouvert de 8h à 12h et de 14h à 18h tous

les jours sauf dimanches et jours fériés.

SUIVEZ-NOUS :



INFIRMIERS

Suzanna Robinel, Jean-Marc Eloi,

Sylvie Muller et Sandrine Bourgois

à la maison médicale.

Tél. : 03 44 39 53 93.

Hélène Lericq et Christine Chemin.

- 53, rue Saint-Lazare.

Tél. : 03 44 87 06 49.

- 1 avenue Sadi Carnot.

Tél. : 03 44 94 07 36.

Patricia Cloux - Mobile : 06 10 12 65 38.

Matthieu Merlin - Mobile : 07 86 94 70 48.

Florine Vasseur - Mobile : 06 49 17 75 07.

Jennifer Magnaudet - Mobile : 06 45 33 24 38.

Sophie Jeanne

- 4, rue Jules Massenet.

Tél. : 03 44 87 07 31.

Mobile : 06 83 93 52 44.

Marylise Albert

- 4, rue Jules Massenet.

Mobile : 06 31 85 49 76.

Tél. : 03 44 87 07 31.

- 13 rue André-Marie Ampère.

Ophélie Mahé - Mobile : 06 19 90 62 56.

Anelise Pace - Mobile : 07 85 12 07 84

Dans le cadre de la protection des données à caractère personnel, conformément à la loi RGPD en vigueur depuis le 25 mai 2018, nous ne pouvons plus, à compter de ce jour, publier dans le CrépyMag&Infos les naissances, mariages et décès, sans autorisation écrite au préalable. Pour les naissances, les parents qui le souhaitent peuvent se présenter en mairie pour remplir un formulaire d'autorisation. Il en est de même pour les mariages, où cette autorisation vous est demandée lors du dépôt de dossier. Concernant les décès, chaque famille doit donner son accord à la société des pompes funèbres.

Patrivaies

CONFÉRENCES

2018 - 2019

Des conférences pour mieux découvrir et connaître notre patrimoine en collaboration avec la société Aquilon.

DIMANCHE 3 MARS – 16H

Régis Moreau

Résister en Valois. 1940-1944



Réaction nationale contre l'occupation étrangère et lutte politique et morale contre le nazisme, la résistance dans le Valois est multiple. Spontanée ou parfois organisée en réseaux et mouvements, active ou passive, discrète ou remarquable, elle permet de revenir sur l'histoire des populations et des faits au cours de cette page fondamentale de notre histoire contemporaine.

Informations pratiques

Les conférences se déroulent à la Communauté de Communes du Pays de Valois
La Passerelle (62 rue de Soissons à Crépy-en-Valois).

À partir de 12 ans. Durée : 1h30. Tarifs : 8 € par conférence.

Billetterie disponible à l'Office de tourisme du Pays de Valois, au service culturel de la Communauté de Communes du Pays de Valois et sur www.musivales.fr
Informations et réservations par téléphone au 03 44 88 05 15.

Copyrights : BNF Gallica, Nicolas Bilot, Carte Postale de collection privée, Pierre Poschadel, Patrick Dallanegra, Vincent Bartier et Marie Raimond.

